



Appel à candidatures pour l'inscription aux Masters de l'ISCAE au titre de l'année universitaire 2024/2025

L'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises (ISCAE) propose une offre de formation en Masters variée dans les domaines des Sciences Comptables et des Sciences de Gestion (Les maquettes descriptives de nos masters sont disponibles sur le site de l'ISCAE <http://www.iscae.rnu.tn/index.php/formations/nos-masters>). L'ouverture des dépôts de candidatures aux deux Masters de recherche et aux dix masters professionnels (Régime LMD) au titre de l'année universitaire 2024-2025 démarre **le 10 juin 2024**.

I. CRITERES D'ELIGIBILITE, LISTE DES MASTERS, CAPACITE D'ACCUEIL ET PUBLIC CIBLE

L'ISCAE informe les titulaires d'une licence, d'un diplôme d'ingénieur ou de tout autre diplôme équivalent que la procédure de sélection pour l'inscription aux masters est organisée en deux phases.

- **Une première phase de présélection:** cette étape se base sur un score de présélection (détaillé dans la sous-section I.2)
- **Une deuxième phase de sélection finale:** les candidatures présélectionnées sont examinées sur dossier et sont évaluées selon des critères spécifiques à chaque commission de Master (décrits dans le tableau 3. Procédure de sélection finale).

Critères d'éligibilité :

a- être titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent dans la discipline correspondant au master voulu ;

b- être titulaire d'une maîtrise ou d'un diplôme équivalent.

Université de la Manouba
Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises

Tableau 1. Liste des Masters de l'ISCAE (année universitaire 2024/2025)

Tableau 1. Liste des Masters de l'ISCAE (année universitaire 2024/2025)				
Type de Master	Intitulé du master	Capacité d'accueil	Spécialités demandées	Procédure de sélection
MASTERS DE RECHERCHE	Comptabilité	40 étudiants	Comptabilité et équivalent	Voir section II
	Management (master co-habilité entre l'ISCAE et l'ESCT)	50 étudiants	Management, Administration des Affaires, Gestion des Ressources Humaines, Marketing, Entrepreneuriat, Sociologie, Philosophie, Psychologie et équivalent	Voir section II
MASTERS PROFESSIONNELS	Comptabilité (formation préparatoire à l'expertise comptable)	100 étudiants	Comptabilité et équivalent	Voir section II
	Comptabilité, Contrôle et Audit (CCA)	50 étudiants	Comptabilité, Finance et équivalent	Voir section II
	Comptabilité et Fiscalité (CF)	60 étudiants	Comptabilité, Finance, Gestion Fiscale, Droit et équivalent	Voir section II
	Ingénierie Financière et Bancaire (IFB)	60 étudiants	Finance, Comptabilité et équivalent	Voir section II
	Ingénierie des Ressources Humaines (IRH)	40 étudiants	Gestion des Ressources Humaines, Administration des Affaires, Droit social, Sciences du travail, Psychologie et équivalent.	Spécifique (voir section III)
	Management Public et Gouvernance Territoriale (MPGT)	40 étudiants	Economie, Gestion, Informatique, Sociologie, Psychologie, GRH, Droit et équivalent	Voir section II
	Management de la Performance et Responsabilité Sociétale des Organisations (MPSO)	40 étudiants	Management, Administration des Affaires, Gestion des Ressources Humaines, Comptabilité, Finance, Marketing, Informatique, Economie, Droit, Sociologie, Philosophie, Psychologie, Ingénierat et équivalent	Spécifique (voir section III)

Université de la Manouba
Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises

Veille et Intelligence Compétitive (VIC) (master co-habilité entre l'ISCAE et l'ESEN)	50 étudiants	Economie, Gestion, Informatique de Gestion et équivalent	Spécifique L'appel à candidature sera publié sur le site de l'ESEN https://www.esen.tn/portail/
Contrôle de Gestion et Business Intelligence (CGBI) (master co-habilité entre l'ISCAE et l'ESEN)	50 étudiants	Management, Administration des Affaires, Gestion des Ressources Humaines, Comptabilité, Finance, Informatique appliquée à la gestion, Economie, Marketing ou équivalent.	Voir section II
Gestion des Assurances et Actuariat (GAA) (master co-construit)	25 étudiants	Comptabilité, Finance, Gestion des Affaires ou équivalent	Voir section II

II. PROCEDURE ET CALENDRIER DE SELECTION

Les candidats sont sélectionnés par un jury universitaire. La sélection se fait en deux principales phases structurées chacune en trois étapes résumées dans le tableau suivant.

Tableau 2. Phases de sélection et dates à retenir (hors les Masters professionnels VIC, IRH et MPRSO)

Phase		Dates à retenir
I. Phase de présélection		Du 10 juin au 15 juillet
I.1	Dépôt de candidatures sur le site www.iscae.rnu.tn	Du 10 juin au 10 juillet
I.2	Affichage de la liste des candidats présélectionnés et éventuellement des consignes pour la sélection définitive sur le site (convocation aux entretiens pour certains masters).	Le 11 et le 12 juillet 2024
I.3	Dépôt du dossier administratif complet (version papier) des étudiants présélectionnés (un communiqué de présélection de chaque Master sera publié en temps opportun sur le site de l'ISCAE)	Du 15 au 19 juillet 2024 (selon les masters)
II. Phase de sélection finale et inscription		Du 22 juillet au 30 Août
II.1.	Sélection définitive sur dossier ou suite à un entretien oral	Du 22 au 25 juillet 2024 (selon les masters)
II.2	Affichage de la liste des étudiants acceptés et de la liste d'attente sur le site www.iscae.rnu.tn	Au plus tard le 29 juillet 2024

Université de la Manouba
Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises

II.3	Inscription sur le site www.inscription.tn	Avant le 30 Août 2024
Le Démarrage des cours se fera à partir du 12 septembre 2024		

II. 1. Phase de présélection :

A- Dépôt de candidatures

Les candidats titulaires d'une *licence* délivrée par un établissement universitaire tunisien sont invités à déposer leur candidature et saisir **toutes les informations requises** sur le site de l'ISCAE (www.iscae.rnu.tn) selon les délais précisés au **Tableau 2**.

NB.

- 1. Toute candidature parvenant hors délai ou incomplète ne sera pas prise en compte.*
- 2. Toute information saisie par le candidat et qui s'avère fausse, après vérification par le jury de recrutement du master, entrainera systématiquement le rejet du dossier de candidature. Les candidats sont donc vivement invités à vérifier les informations saisies.*
- 3. Le candidat a droit au choix de deux masters professionnels et un master de recherche en indiquant un ordre de choix qui sera pris en compte par les différents jurys de sélection.*

B- Pré-sélection et affichage de la liste des candidats présélectionnés

Chaque jury de recrutement de master procédera au classement des candidats sur la base du critère de la moyenne corrigée (MC) et de l'institution d'origine.

La moyenne corrigée est calculée, en tenant compte des informations saisies par le candidat sur le site de l'ISCAE, selon la formule suivante :

- Pour les étudiants titulaires d'une licence

$$MC = \frac{\text{Moyennecorrigée1} + \text{moyennecorrigée2} + \text{moyenne corrigée 3}}{3} + \text{Bonus}$$

Avec :

Moyenne corrigée n = moyenne de l'année n – malus de l'année n

Avec :

Malus :

$$\left\{ \begin{array}{l} -0.5 \text{ pour chaque redoublement ;} \\ -0.25 \text{ pour chaque session de contrôle.} \end{array} \right\}$$

Bonus :

$$\left\{ \begin{array}{l} +0.5 \text{ si } 161 \leq \text{total crédit des 3 années} \leq 170 ; \\ +1 \text{ si } 171 \leq \text{total crédit des 3 années} \leq 180. \end{array} \right\}$$

Université de la Manouba
Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises

- *Pour les étudiants titulaires d'une maîtrise*

$$MC = \frac{\text{moyennecorrigée1} + \text{moyennecorrigée2} + \text{moyennecorrigée3} + \text{moyennecorrigée4}}{4}$$

Avec :

Moyenne corrigée n = moyenne de l'année n – malus de l'année n

Avec :

Malus :

$$\left. \begin{array}{l} -0.5 \text{ pour chaque redoublement ;} \\ -0.25 \text{ pour chaque session de contrôle.} \end{array} \right\}$$

L'affichage de la liste des candidats présélectionnés se fera sur le site de l'ISCAE (www.iscae.rnu.tn) selon les délais indiqués au tableau 2.

Les candidats qui désirent contester les résultats de la présélection doivent formuler une demande écrite motivée et la déposer au bureau d'ordre au plus tard quatre jours ouvrables après l'affichage des résultats de la présélection.

C- Dépôt du dossier administratif complet des candidats présélectionnés (titulaires d'une licence ou d'une maîtrise)

Le dépôt des dossiers administratifs se fera conformément aux consignes communiquées dans chaque liste de présélection par le comité de sélection du Master en question (version papier ou version scannée du dossier). Il se fera par les candidats présélectionnés (y compris les étudiants titulaires d'une maîtrise) aux bureaux des masters concernés (voir annexe 1) ou aux adresses mails indiquées dans chaque liste de présélection, entre le **11 et le 15 juillet 2024** (selon les masters). Tout dossier incomplet ou parvenant hors délais, ne sera pas pris en considération (le cachet de la poste ne faisant pas foi).

Le dossier administratif contient :

1. *une copie de la CIN ;*
2. *une copie certifiée conforme du diplôme obtenu ou à défaut de l'attestation de réussite pour les étudiants hors ISCAE;*
3. *une copie certifiée conforme de chaque relevé de notes des années de licence pour les étudiants hors ISCAE; les étudiants de l'ISCAE fournissent des copies non certifiées conformes de leur diplôme et de leurs relevés de notes en licence.*
4. *une copie certifiée conforme du relevé de notes et de l'attestation du baccalauréat ;*
5. *tout autre document permettant d'étoffer le dossier du candidat lors de la sélection définitive, comme par exemple : certificats de langues, de comptabilité ou d'informatique, diplôme de master, attestation de stage, attestation de travail, attestation de participation à la vie associative, etc..).*
6. *une lettre de motivation.*

Tout document incomplet ou parvenant hors délai ne sera pris en considération lors de la sélection.

Université de la Manouba
Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises

II.2. Phase de sélection finale

Cette étape ne concerne que les candidats présélectionnés. Le jury de sélection de master décidera des critères de sélection définitive (bonus à ajouter, questions à poser). Le jury se réserve le droit d'annuler toute candidature si les informations fournies sont erronées, non vérifiables ou incomplètes.

A- Calcul du score de sélection final (sur dossier ou suite à un entretien oral)

Pour chaque master, les modalités de sélection définitive sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau 3. Procédure de sélection finale		
Type de Master	Intitulé du master	Modalités de sélection définitive
MASTERS DE RECHERCHE	Comptabilité	Le classement des candidatures étant fait sur la base d'un score final calculé comme suit : 0.7*moyenne corrigée (MC) + 0.3* entretien oral
	Management	Spécifiques (seront précisées dans un communiqué à part publié conjointement par l'ISCAE et l'ESCT)
MASTERS PROFESSIONNELS	Comptabilité (formation préparatoire à l'expertise comptable)	Le classement des candidatures étant fait sur la base d'un score final calculé comme suit : 0.6*moyenne corrigée (MC) + 0.4* score II Score II = score pré requis + bonus ouverture sur l'environnement Score pré requis : calcul d'une moyenne arithmétique des trois matières principales suivantes : 1- Comptabilité intermédiaire I et II 2- Audit 3- Fiscalité directe Bonus ouverture sur l'environnement : 0.5 pour 1 ou plusieurs stages facultatifs ; 0.5 pour une ou plusieurs formations en soft skills : informatiques, en langues ; 0.5 pour une adhésion effective dans une association sportive ou autres. (avec un maximum de 1 point de bonus par candidat).
	Comptabilité, Contrôle et Audit (CCA)	La sélection définitive des candidats est fondée sur le score final calculé comme suit : 0.6*moyenne corrigée (MC) + 0.4* Score II Score II= Score pré requis + Bonus ouverture sur l'environnement - Le score pré requis correspond à la moyenne arithmétique des notes des trois principales matières : 1- Comptabilité intermédiaire I et II, 2- Fiscalité directe 3- Audit ; - Bonus ouverture sur l'environnement :

Université de la Manouba
Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises

		<p>0.5 pour 1 ou plusieurs stages facultatifs ; 0.5 pour une ou plusieurs formations en soft skills, informatiques, langues ; 0.5 pour une adhésion effective dans une association sportive ou autres (avec un maximum de 1 point de bonus par candidat).</p>
	<p>Comptabilité et Fiscalité (CF)</p>	<p>La sélection définitive des candidats est fondée sur le score final calculé comme suit : $0.6 * \text{moyenne corrigée (MC)} + 0.4 * \text{Score II}$ Score II = Score pré requis + Bonus ouverture sur l'environnement - Le score pré requis correspond à la moyenne arithmétique des notes des trois principales matières :</p> <p>1- IFRS (ou matière équivalente), 2- Fiscalité directe (IRPP/IS), 3- Fiscalité indirecte (TVA/DC) ;</p> <p>- Bonus ouverture sur l'environnement : 0.5 pour 1 ou plusieurs stages facultatifs ; 0.5 pour une ou plusieurs formations en soft skills : informatiques, en langues ; 0.5 pour une adhésion effective dans une association sportive ou autres (avec un maximum de 1 point de bonus par candidat).</p>
	<p>Ingénierie Financière et Bancaire (IFB)</p>	<p>Le classement des candidatures étant fait sur la base d'un score final calculé comme suit : $0.7 * \text{moyenne corrigée (MC)} + 0.3 * \text{score II}$ Score II = score pré requis + score ouverture sur l'environnement Score pré requis : calcul d'une moyenne arithmétique de ces trois matières principales : 1- Diagnostic financier (ou matière équivalente) ; 2- politiques financières de l'entreprise (ou matière équivalente) ; 3- gestion de portefeuilles (ou matière équivalente) score : 0 pour une Moyenne ≤ 10; 0.5 pour une moyenne entre 10 et 12; 1 pour une moyenne entre 12 et 15; 1.5 pour une moyenne supérieure à 15. Score ouverture sur l'environnement : 0.5 pour 1 ou plusieurs stages facultatifs ; 0.5 pour une ou plusieurs formations en soft skills : informatiques, en langues ; 0.5 pour une adhésion effective dans une association sportive ou autres. (avec un maximum de 1 point de bonus par candidat).</p>

Université de la Manouba
Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises

	Ingénierie des Ressources Humaines (IRH)	Le classement des candidatures étant fait sur la base d'un score final calculé comme suit : 0.6*moyenne corrigée (MC) + 0.4* entretien oral
	Management Public et Gouvernance Territoriale	La sélection définitive des candidats est fondée sur le score final calculé comme suit : Moyenne corrigée (MC) + Bonus ouverture sur l'environnement (1 point au maximum)
	Management de la Performance et RSO	Le classement des candidatures étant fait sur la base d'un score final calculé comme suit : 0.6*moyenne corrigée (MC) + 0.4* entretien oral.
	Veille et Intelligence Compétitive (VIC)	(Spécifique-sera précisée dans un communiqué à part publié conjointement par l'ISCAE et l'ESEN)
	Contrôle de Gestion et Business Intelligence (CGBI)	La sélection définitive des candidats est fondée sur le score final calculé comme suit : Moyenne corrigée (MC) + Bonus ouverture sur l'environnement (1 point au maximum)
	Master professionnel co-construit en Gestion des Assurances et Actuariat (GAA)	La sélection définitive des candidats est fondée sur le score final calculé comme suit : 0.6*moyenne corrigée (MC) + 0.4* Score II Score II= score pré-requis + Bonus ouverture sur l'environnement - Le score connaissances techniques correspond à la moyenne arithmétique des notes des trois principales matières : 1- comptabilité intermédiaire 1 (pour les diplômés en comptabilité) ou comptabilité financière 2 (pour les autres diplômés). 2- Politique financière ou décisions financières 3- Contrôle de gestion - Le bonus ouverture sur l'environnement est de 0,5 par attestation de langue et 0,5 par attestation de participation à la vie associative et des attestations de formation en logiciels (avec un maximum de 1 point de bonus par candidat).

B- Publication des listes de sélection finale et des listes d'attente sur le site de l'ISCAE

Les résultats de la sélection finale et les listes d'attente des étudiants de l'ISCAE et des candidats issus d'autres institutions universitaires seront publiées sur le site de l'ISCAE (www.iscae.rnu.tn) au plus tard le 23 juillet 2024. Les candidats seront classés par ordre de mérite dans les listes.

Les candidats qui désirent contester les résultats de la sélection définitive doivent formuler une demande écrite motivée et la déposer au bureau du master concerné au plus tard **04 jours** après l'affichage des listes de sélection finales.

C. Inscription sur le site www.inscription.tn au plus tard le 30 Août 2024

Les étudiants acceptés doivent s'inscrire dans les délais fixés. A défaut d'inscription, tout étudiant non inscrit sera remplacé par l'étudiant le mieux classé dans la liste d'attente.

III. MODALITES SPECIFIQUES DE SELECTION POUR LES MASTERS IRH et MPRSO

La procédure de sélection pour le master Ingénierie des Ressources Humaines (IRH), se fera en deux temps. Dans chaque phase, la même procédure décrite dans la section 2 sera respectée. Le tableau 4 (ci- après) résume les étapes et les délais à retenir.

III-1. La Phase I permet de sélectionner une liste A (approximativement 80% de la capacité d'accueil du Master (étudiants de l'ISCAE et Hors ISCAE). Il est possible de sélectionner durant cette phase 100% de la capacité d'accueil des candidatures **Hors ISCAE**.

II- La Phase II est dédiée à la sélection du reste de la capacité d'accueil du Master (au minimum 20%) Elle concerne ceux qui auront réussi en session de contrôle et ceux n'ayant pas été retenus en Phase I.

Chaque phase sera organisée en:

- **Une première étape de présélection:** basée sur un score de présélection (détaillé dans la sous-section I.2)
- **Une deuxième étape de sélection finale:** les candidatures présélectionnées sont examinées sur la base d'entretiens oraux. (Décrits dans le tableau 3. Procédure de sélection finale).

Tableau 4. Phases de sélection et dates à retenir pour les masters professionnels IRH et MPRSO

Phase		Dates à retenir (2024)
Phase I. sélection de 80% des étudiants (au maximum) de la capacité d'accueil du Master (Liste A)		du 10 juin au 02 juillet
I.1	Annonce de dépôt de candidatures sur le site www.iscae.rnu.tn	du 10 au 17 juin
I.2	Affichage de la liste des candidats présélectionnés et éventuellement des consignes pour la sélection définitive sur le site (convocation aux entretiens avec précision de la date et de l'horaire exact des entretiens).	Entre le 18 et le 20 juin
I.3	Entretien oral et dépôt du dossier administratif complet (version papier) des étudiants présélectionnés et sélection définitive sur entretien oral (selon date et horaire exact affichés ultérieurement)	entre le 27 et le 29 juin
I.4	Publication des listes finales A avec liste d'attente A Tout candidat ayant été retenu dans un master correspondant à son premier choix ne sera plus autorisé à candidater à d'autres masters. Toute dérogation implique l'élimination de la candidature.	au plus tard le 03 juillet

Université de la Manouba
Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises

Phase II. Sélection de 20% au minimum de la capacité d'accueil du Master (Liste B)		du 06 juillet au 30 Août
I.1	Dépôt de candidatures sur le site www.iscae.rnu.tn	les 06 et 07 juillet
I.2	Affichage de la liste B des candidats présélectionnés et convocation aux entretiens avec précision de l'horaire et de la date exacte des entretiens)	au plus tard le 9 juillet
II.1.	Entretien oral et dépôt du dossier administratif complet (version papier) des étudiants présélectionnés et sélection définitive sur entretien oral (selon date et horaire affichés ultérieurement)	Entre le 11 et le 15 juillet 2024
II.2	Affichage de la liste des étudiants acceptés (et de la liste d'attente sur le site www.iscae.rnu.tn)	Au plus tard le 23 juillet 2024
II.3	Inscription sur le site www.inscription.tn	avant le 30 Août 2024
Le Démarrage des cours se fera à partir du 12 septembre 2024		

Annexe n°1 : liste des bureaux des masters de l'ISCAE

MASTERS	LOCALISATION	RESPONSABLE ADMINISTRATIF
Master de recherche en Comptabilité	RDC- Bureau A006	M ^{me} Radhia Haboubi
Master de recherche en Management	Centre de recherche-RDC-bureau 2	M ^{me} Hamida Boulaaress
Master professionnel en Comptabilité (formation préparatoire à l'expertise comptable)	RDC- Bureau A006	M ^{me} Leila Khouatmia
Master professionnel en Comptabilité, Contrôle et Audit (CCA)	RDC- Bureau A005	M ^{me} Hajer Kacem
Master professionnel en Comptabilité et Fiscalité	RDC- Bureau A006	M ^{me} Kaouther Ben Letaief
Master professionnel en Ingénierie Financière et Bancaire (IFB)	RDC- Bureau A006	M ^{me} Kaouther Ben Letaief
Master professionnel en Ingénierie des Ressources Humaines (IRH)	Centre de recherche-RDC-bureau 2	M ^{me} Hamida Boulaaress

Université de la Manouba
Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises

Master professionnel en Management Public et Gouvernance Territoriale (MPGT)	Centre de recherche-RDC-bureau 2	Mme Hamida Boulaaress
Master professionnel en Management de la Performance Globale et RSO (MPRS0)	RDC- Bureau A002	Mme Fadhila Kachboura
Master professionnel en Veille et Intelligence Compétitive (VIC)	ESEN	ESEN
Master professionnel en Contrôle de gestion et Business Intelligence (CGBI)	RDC- Bureau A006	Mme Kaouther Ben Letaief
Master professionnel co-construit en gestion des assurances et actuariat	RDC- Bureau A001	Mme Fadhila Kachboura

Université de la Manouba
Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises

Annexe n°2 : liste des membres du jury de sélection

MAST ERES	Membres du jury	Président du jury (président de la commission du master)
Master de recherche en Comptabilité	Commission du master	Mme Hanen Moalla
Master de Recherche en Management	Commission du master	Mr. Adnane Malek Mme. Souad Chouk
Master professionnel en Comptabilité (formation préparatoire à l'expertise comptable)	Mme Emna Boumediane Mme Samiha Gharbi Mme Hanen Moalla Mme Fatma Ben Slama	Mme. Asma Bouchekoua
Master professionnel en Comptabilité, Contrôle et Audit (CCA)	Mme Fatma Ben Slama Mme Wided Bouaine Mme Mariam Dammak Mme Faten Hmama	Mme. Feten Hamama
Master professionnel en Comptabilité et Fiscalité (CF)	Mr. Mondher Eltaief Mme Ons Ayoub Mr. Oussama Nheri	Mme. Ons Ayoub Mr. Oussama Nheri
Master professionnel en Ingénierie Financière et Bancaire (IFB)	Mme Khoutem Ben Jdidia Mme Olfa Erraies M. Slim Hssairi Mme Ayssen Makni M. Faker Mhadhbi	Mme. Dorsaf Ben Aissia
Master professionnel en Ingénierie des Ressources Humaines (IRH)	M. Lotfi Slimane M. Mohamed Ben Dana M. Samir Ben Hamouda Mme Rym Bouderbala Mme Hamida Skandrani Mme Ayssen Makni Mr Hafsi Bedhoufi Mme Insaf Ben Amor M. Adnan Malek Mme Karima Dhaouadi Mme Faten Louati Mme Majdoubi Haifa Mr Chawki Ouarda Mme Feyrouz Hendaoui	Mme. Feyrouz Hendaoui

Université de la Manouba
Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises

Master professionnel en Management Public et Gouvernance Territoriale (MPGT)	Mme. Ibticem Ben Zammel Mr. Chaouki Ouarda Mme. Boutheina Zine El Abidine Mr. Samir Ben Hamouda Mr. Féthi Elbekri Mme. Afef Belghith.	Mme. Karima Dhaouadi
Master professionnel en Management de la Performance et RSO (MPRSO)	Mme Elyssa Amara Mme. Hasna Koubaa Elleuch Mme. Lilia Hedfi Mme. Ayssen Makni Mme Leila Ben Hassine M. Chawki Ouarda Mme. Insaf Ben Amor Mme Iness Mhissen Mme Ons Lejri	Mme. Rym Bouderbala
Master professionnel en Veille et Intelligence Compétitive (VIC)	La commission du Master	Mme. Zeineb Ayachi
Master Professionnel co-construit en Gestion des Assurances et Actuariat	Mme. Wided Bouaine Mme. Ferihane Boubaker Mme. Monjeya Chably Mr. Fethi El Bekri Mme. kawther Korbi Mr. Mehdi Masmoudi	Mme. Wided Bouaine
Master Professionnel en Contrôle de Gestion et Business Intelligence	M. Mohamed Anis Bach Tobji Mme. Fatma Ben Slama Mr. Fethi El Bekri Mme. Jihen El Ouekdi Mme. Samiha Gharbi Mme. Dorra Guermazi	Mme. Samiha Gharbi